



BÂTIMENT - SANITAIRE - ENVIRONNEMENT

Chez Nicoll, les salariés obtiennent une augmentation de salaire de 3 %

Nicoll est une entreprise qui se porte bien. Après avoir fusionné ses activités avec celles de la société Sap, la société choletaise (1 300 salariés au total, dont 1 005 à Cholet) vient d'achever la construction d'un bâtiment logistique. L'an dernier, ce spécialiste des raccords PVC et des articles pour sanitaires a accueilli 78 nouveaux salariés et entend porter son chiffre d'affaires de 165 millions à 280 millions d'euros d'ici 5 ans.

Malgré ce contexte, les employés de l'entreprise craignaient de voir leur pouvoir d'achat rogné cette année. « En 2011, nous avons eu 1 % d'augmentation en avril et un autre en octobre. Ça ne suffisait pas pour suivre la hausse du coût de la vie », explique Alain Pineau, délégué syndical CGT. Avec ses collègues de la CFDT, ils ont donc décidé de s'unir pour parler d'une seule voix lors des négociations annuelles obligatoires (NAO) menées hier. Ils auront finalement eu gain de cause. « Cette intersyndicale



La société emploie un millier de salariés à Cholet.

nous a permis d'obtenir 3 % d'augmentation pour tous les salariés, dès le 1^{er} mars, soit 45 € brut pour un salaire moyen », se félicite Alain Pineau. Ceux qui présentent plus de 30 ans d'ancienneté se voient en outre attribuer cinq jours de vacances supplémentaires. Hier, la CFDT souhaitait également mettre en avant l'atmosphère sereine dans laquelle ces négociations avaient pu être menées avec la direction.